



Information réglementée
Le 23/09/2016
10 h 00

COMPAGNIE FINANCIERE DE NEUFCOUR

Société Anonyme
Rue Churchill, 26 – 4624 Romsée
RPM Liège – TVA : BE 0457 006 788
www.neufcour.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclaration d'actionariat
en vertu de la loi en matière de transparence du 2 mai 2007
et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008

Conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publication des participations importantes dans les sociétés cotées, la Compagnie Financière de Neufcour déclare qu'elle a reçu le 21/09/2016 :

Une déclaration de M. Paul Laplanche et de la Financière Patience Beaujonc SA en liquidation (BCE 0404 434 471), lesquels déclarent détenir 52.419 actions, soit 14,32 % du total des actions.

Le nombre total de titres émis par la SA Compagnie Financière de Neufcour est de 366.060.

Pour plus d'informations,
Jacques Janssen, administrateur délégué
Tél +32 (0)4 358 69 44,
jacques.janssen@neufcour.com.